

## LA SECONDE GUERRE MONDIALE : LE GÉNOCIDE DES JUIFS ET DES TSIGANES (POLITIQUE NAZIE D'EXTERMINATION)

### ► Dans l'Europe sous domination nazie, une persécution croissante des juifs.

**La radicalisation du processus de persécution.** Au fil des années 1930, les persécutions (motivées par la volonté raciste d'épurer la société) contre les juifs se sont amplifiées dans le Reich (lois de Nuremberg 1935 - pogrom de la Nuit de Cristal en 1938). Avec la guerre et la domination allemande sur une grande partie de l'Europe, non seulement le processus d'exclusion et de persécution se met en place partout, mais il se radicalise car il ne s'agit plus guère de terroriser pour pousser les juifs au départ.

**Identification, marquage, exclusion et spoliation des Juifs.** Dans plusieurs pays, des lois identifient les juifs selon des critères "raciaux" (statut des juifs du 3 octobre 1940 en France). Dans le même temps, des fichiers recensant les juifs sont constitués (septembre 1940 en zone occupée), leurs papiers "estampillés", et bientôt les populations sont elles-mêmes marquées (brassard en Pologne dès 1939 ; étoile jaune en Allemagne en 09/1941 ; en juin 1942 en France zone occupée...). Des juristes et des fonctionnaires ont donc été partie prenante des ces persécutions. Parallèlement, de multiples décrets sont pris en Europe pour interdire des métiers, des activités ou des lieux aux juifs. D'autres décrets taxent ou spolient les juifs (confiscation des biens et des entreprises) : l'aryanisation des biens juifs est ainsi décidée par les Allemands en 1940 pour la zone occupée.

**Concentration, enfermement et déportation.** Bientôt des mesures sont prises pour limiter les déplacements des juifs, les regrouper et les séparer du reste de la population, puis pour les déporter. C'est le cas en Europe occidentale : dès octobre 1940 en France (zone sud) des juifs étrangers sont internés (zone sud) dans des camps. Viennent ensuite des rafles (celle du Vel d'Hiv en juillet 1942 par la police de Vichy), le passage dans les camps (Drancy) et la déportation. En Europe de l'Est juifs et Tziganes sont enfermés dans des camps de concentration ou dans les centaines de ghettos créés dans des villes (Pologne : Varsovie, Lublin, Łódz, Cracovie..). Ces ghettos sont administrés par des "conseils juifs" organisant le travail forcé et dressant des listes pour la déportation. La faim, la fatigue et les maladies y tuent des milliers de juifs par mois.

### ► Le processus d'extermination

**Systématisation des massacres lors de l'invasion de l'URSS.** L'attaque du 22/06/41 place sous domination nazie davantage de juifs. Un pas décisif vers une politique d'extermination systématique est alors franchi : les Einsatzgruppen, encadrés par des SS, suivent l'avancée de la Wehrmacht et massacrent les ennemis « raciaux » ou politiques (communistes, juifs, Tziganes, handicapés mentaux) soit plus d'1 M de personnes entre 1941 et 1943. Mais cette méthode est jugée trop lente, voire déstabilisante pour les assassins.

**Déportation et « Solution Finale ».** La décision d'exterminer les juifs européens est prise au cours de l'automne 1941 (enlèvement des Allemands en URSS) : c'est à ce moment que se développent les déportations de juifs du Reich vers les ghettos, puis vers les premiers centres d'extermination alors mis en chantier à l'Est (Belzec..). Ayant expérimenté le gazage lors du programme Aktion T4 (gazage de + de 60 000 malades mentaux et handicapés sur ordre d'Hitler en octobre 1939), et lors de l'invasion de l'URSS (dans des camions), le procédé est utilisé dans les camps dès décembre 1941 (Chelmno - Ouest de la Pologne- dans des camions). Le génocide est planifié et officialisé lors de la **conférence de Wannsee** (20/01/1942) dirigée par le SS Reinhard **Heydrich** (chef du RSHA organe SS regroupant les polices allemandes et qui organisera les convois). On y précise les modalités de l'extermination : déportation, travail forcé, élimination des survivants éventuels. Aucun pays occupé n'est épargné. En ce qui concerne les **Tziganes**, les convois vers les camps de la mort débutent au début de l'année 1943. Le système concentrationnaire est l'outil de cette élimination planifiée et méthodique. Les participants et complices sont nombreux : SS, armée allemande, milices et administrations locales, entreprises, délateurs...sans compter l'absence de condamnation claire du génocide par le pape Pie XII (discours maladroit de Noël 1942) Les Alliés sont au courant dès 1942, malgré la nette volonté allemande de masquer cette entreprise, mais ils donnent la priorité aux opérations militaires.

**Le système concentrationnaire est géré par les SS.** Les camps de concentration (Dachau dès 1933) sont des camps de travail où la mort est fréquente : carrière de pierre à Mauthausen (Autriche), usine de V2 au camp de Dora... Mais les conditions d'internement et de vie sont variables. Certains sont de véritables camps d'anéantissement par le travail, la faim et les mauvais traitements où le détenu doit lutter pour sa survie. La population des détenus est diverse : opposants politiques, juifs, homosexuels puis progressivement des résistants venus de toute l'Europe. Certains camps sont réservés aux femmes (Ravensbrück). Partout le système concentrationnaire impose un ordre dément dans lequel l'individu est anéanti et perd, à force de mauvais traitement et d'humiliations, son humanité. Les camps d'extermination sont en Pologne(Auschwitz-Birkenau, Belzec, Chelmno, Majdanek, Sobibor et Treblinka). La mort y est organisée de façon industrielle. Le schéma usuel est le suivant : rafle, déportation dans des wagons à bestiaux (morts multiples) ; sélection ; travail des kommandos (groupe de détenus) ; élimination par la « vie du camp » ou par la chambre à gaz. Des détenus sont aussi utilisés comme cobayes humains pour des expériences (Josef Mengele "médecin" à Auschwitz). Il y eu des tentatives de résistance juive : révolte à Treblinka, à Sobibor et dans le ghetto de Varsovie en 1943. Les déportations ont continué le plus longtemps possible (le dernier convoi qui quitte les Pays-Bas pour Auschwitz part le 3/09/44) ; les opérations d'extermination s'achèvent sur ordre d'Hitler en 11/44, mais les massacres continuent avec l'évacuation des camps lors des « marches de la mort ».

**Un bilan global effroyable mais inégal selon les régions.** La politique d'extermination nazie et les crimes de guerre ont tué (civils & prisonniers confondus) plus de 10 M d'êtres. 60% des juifs d'Europe ont disparu (5,1-5,8 M). Les Tziganes comptent 240 000 morts (1/3 de la population de 1939). L'élimination a été beaucoup plus systématique à l'Est qu'à l'Ouest : la population juive de Pologne a diminué de 89% entre 1939 et 1944. Dans les pays occupés, le bilan varie selon la politique menée par le gouvernement vaincu et de la réaction des populations civiles. Ainsi, au Danemark, le refus de collaborer des autorités et la participation à la Résistance de la population civile a permis de sauver l'essentiel de la population juive en les faisant passer en Suède (alors que la collaboration de l'Etat français a abouti à l'extermination de 28% de la population juive de 1939). Enfin, l'opposition des gouvernements de Finlande et de Bulgarie, pourtant alliés de l'Allemagne nazie, a arrêté la déportation des citoyens juifs vers les camps d'extermination. Au final, la **crise morale** est réelle et les procès de Tokyo et de Nuremberg (qui définit juridiquement la notion de « crime contre l'humanité », dit imprescriptible) n'apaisent pas totalement les consciences. D'autant que l'homme vient d'entrer dans l'ère atomique....